



DOSSIER TECHNIQUE

ARKADA PROMOTION

ENTREPRENEUR DE SPECTACLES – 8, place de la Justice de Paix 49700 Doué la Fontaine

Tél : 05 49 96 28 58 / 06 20 46 78 37 - arkadapromotion@orange.fr

Licences Ministérielles N° 2 -143189 et 3 -1033785

N°SIRET 442 162 681 00047 – code APE 9001 Z

<http://arkadapromotion.com>

Cette fiche technique fait partie intégrante du contrat et doit être respectée scrupuleusement pour le bon déroulement du spectacle. Aucun changement ou interprétation de cette fiche ne pourra être accepté sans l'accord préalable de la production. En cas de problème, veuillez nous contacter rapidement.

1. Enregistrement

Tout enregistrement quel qu'il soit (sonore, film, audiovisuel) est interdit pendant le spectacle, sauf accord par autorisation écrite de la production.

Les appareils photographiques et, caméscopes sont interdits dans l'enceinte du spectacle.

Il vous appartient d'aviser le public de ces interdictions par des panneaux situés aux entrées.

2. Programmes et merchandising

La production détient seule les droits de commercialisation dans l'enceinte du lieu du spectacle de programmes, t-shirts, dvd, cd, etc.... ainsi que tous les produits dérivés du spectacle.

Toute vente de produits dans et autour de l'enceinte du concert est donc prohibée sans accord écrit de la production

Prévoir un lieu pour la vente du merchandising. Le Même que pour la signature des orthographes par les artistes.

3. Presse/photographes de presse

Aucune interview de presse, ne peut être organisée sans demande préalable et accord du producteur ou de son représentant.

Les photographes de presse après accréditation par la production, sont autorisés à prendre des photos sans flash exclusivement au moment notifié par le régisseur de tournée, sans être dérangerant pour les artistes.

En aucun cas, ils n'auront accès aux loges et à la scène.

D'autre part, tout enregistrement vidéo de télévision ne pourra se faire qu'avec l'accord de la production, dans la limite de 10 minutes maximum au début du spectacle.

4. Matériel à fournir

a) une scène solide et stable

Ouverture scène: 14 m - Profondeur totale : 10 m

Hauteur sol/scène : 1.20 à 1.60 maxi – selon configurations

Clairance au dessus de la scène : 6 m au minimum

La scène doit être stable, construite solidement, propre et noire, de niveau sur toute la surface.

Les éléments de plancher doivent être parfaitement jointifs.

Prévoir des brides si nécessaire.

Si la scène n'est pas dans l'état demandé, elle devra être obligatoirement revêtue d'un tapis de danse noir et ce sur la totalité de l'ouverture et de la profondeur hors extension.

Une jupe de devant de scène noire est indispensable sur toute la longueur de celle-ci (incluant notamment les ailes de son).

2 escaliers d'accès situés respectivement de chaque côté de la scène au lointain, avec un éclairage discret.

Dégagement minimum de 2 m, en arrière scène.

Il est indispensable que l'installation de la scène, des occultations de fond de scène, des latéraux, du sol, des loges, et toute installation technique provisoire nécessitée par le spectacle soient faites et achevées avant l'arrivée de l'équipe.

Prévoir les occultations des coulisses de chaque coté de scène.

Important : Aucune enseigne de partenaire médiatique ou commercial autre que ceux contractuellement agréés par le producteur ne pourra apparaître dans le cadre visuel de la scène ni sur les systèmes de diffusion du son ou occultations de coté de scène sans accord préalable et écrit de la production.

b) les régies

3 x 4 m et si possible à 0,40 m de hauteur pour les régies son et lumières (distance de la scène 15/20 m).

Les régies sont centrées par rapport à la scène.

Prévoir des barrières tout autour de la régie et **2 tables de 2 m de longueur Pour le plein air couvrir les régies par tous les temps (barnum, tente...)** et prévoir des barrières autour des pieds d'éclairages pour le plein air.

5. Sonorisation

Dans le cas où la salle dispose d'un équipement, merci de nous faire parvenir la liste de celui-ci.

6. Alimentations électriques

Arrivées protégées indispensables pour le son et, la lumière et la poursuite.

Alimentation pour le son indépendante de tout autre branchement.

Courant triphasé : 40 ampères par phase minimum

Il est impératif que le voltage entre la terre et le neutre soit nul.

Important : tous les raccordements se feront par l'électricien de la salle.

Du fait de sa seule et entière responsabilité, il sera donc présent durant l'installation, le spectacle et lors du démontage.

7. Spectacles en plein air

Nous consulter pour valider le site et la configuration.

8. Loges

Cet espace étant notre lieu de vie, merci de l'aménager de la façon la plus accueillante possible.

Assurez vous de l'occultation complète de l'espace loges (si nécessaire : brise-vue...)

Toutes les clefs des loges et des locaux mis à disposition de la tournée seront remises au régisseur de la tournée dès son arrivée.

L'accès des loges à la scène se fera sans passer par la salle, ou à l'abri du regard du public et sera interdit à toute personne non autorisée par la production.

Besoins à minima : 2 loges spacieuses (1 grande au minimum) équipées de chaises, tables, éclairages de glasses et de 4 pendrillons. pour les costumes.

Collation en loge ou espace à proximité avec, en quantité suffisante, eau, coca-cola, jus de fruits, fruits frais, snacks, biscuits & cakes, nécessaire à thé et café, gobelets plastiques, rouleau sopalin...

Prévoir portants et cintres.

9. Restauration

Prévoir le restaurant assez proche du lieu de concert si possible.

Dans le cas de catering ou traiteur nous consulter.

Dans la mesure du possible, réserver un lieu où l'équipe puisse se restaurer au calme.

Les horaires vous seront communiqués par notre régisseur.

10. Hébergements

La rooming-list vous sera transmise au plus tard 7 jours avant le spectacle.

Prévoir l'accès tardif à l'établissement (code, clés...) et parking fermé ou gardé pour les véhicules.

Les petits déjeuners pourront être servis jusqu'à 10 h 00

11. Journée type

10h00 : déchargement (horaire à confirmer par notre régisseur)

13h00 : repas de midi pour les techniciens

14h00 : finitions, sound check

Si possible prévoir le matériel requis pour le réglage des projecteurs (échafaudage, nacelle, ...)

15h00 / 18h00 : répétitions

Lors de la balance, la salle soit complètement vide de tout public

19h00/19h30 : repas du soir

20 h 45 – 21h : spectacle

22 h 45 – 23h : fin de spectacle

23 h 15 : dédicaces

23h00/01h00 : démontage

12. Assurances

Tout matériel, quel qu'il soit, déchargé sur le lieu du spectacle est sous l'entière responsabilité de l'organisateur qui devra s'assurer contre les risques de vol, perte, intempéries, dégâts des eaux, incendie, bris, ou détérioration quelconque même en cas de grève, d'émeute ou de cataclysme.

Merci de votre attention - A bientôt, n'hésitez pas à nous contacter à la moindre hésitation ou pour tout complément d'informations.

Merci de nous en retourner impérativement un exemplaire signé et de nous communiquer les coordonnées du responsable technique présent le jour du spectacle.